**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger

**Band:** 36 (2009)

Heft: 4

**Artikel:** Surveillance des prix : "Nous traitons et répondons à chaque lettre et

chaque demande"

Autor: Meierhans, Stefan / Eckert, Heinz

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-912140

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

**«Nous traitons et répondons à chaque lettre et chaque demande».** Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, le Surveillant des prix suisse s'appelle Stefan Meierhans. L'ancien manager de Microsoft a ainsi pris la relève de Rudolf Strahm. Interview Heinz Eckert

«Revue Suisse»: Êtes-vous au juste plutôt Mur des Lamentations ou médiateur?

Stefan Meierhans: En fait, je suis Mur des Lamentations, médiateur et régulateur des prix. Mais ces fonctions vont de pair: lorsqu'un consommateur ou une consommatrice se plaint à propos d'une anomalie et ne trouve aucune réponse auprès du service à la clientèle, nous essayons directement de servir d'intermédiaire et de l'aider. Cela nous réussit toujours. Il est étonnant de constater le peu d'importance que de nombreuses sociétés accordent au service à la clientèle. Le suivi de la clientèle est pourtant essentiel pour assurer une réussite économique durable. Nous traitons et répondons à chaque lettre et chaque demande.

Le public sait-il vraiment ce que peut ou non le Surveillant des prix et ce qu'il fait?

Nous recevons en fait toujours plus de demandes sur des sujets qui ne nous concernent pas. Si, par exemple, le prix des capsules Nespresso augmente, nous ne pouvons rien faire contre, car il existe des alternatives et personne n'est contraint de boire du café Nespresso. En revanche, si les CFF désavantageaient les pendulaires entre Zurich et Berne.

### LE SURVEILLANT DES PRIX

Stefan Meierhans est né en 1968 à Altstätten dans la vallée du Rhin saint-galloise. Il a étudié le droit dans les universités de Bâle, Oslo et Uppsala et a terminé son cursus en 1998 avec le titre de docteur de l'Université de Bâle. Il a ensuite travaillé à L'Office fédéral de la justice et pendant six ans au Secrétariat général du Département fédéral de justice et police, à l'état-major des conseillers fédéraux Koller et Metzler-Arnold. Ces derniers temps. Stefan Meierhans était actif dans l'économie privée. Il est membre du Parti démocrate-chrétien (PDC) et membre du comité directeur du PDC du canton de Berne. Il est marié et habite avec sa famille à Berne.

cela serait un cas pour la surveillance des prix. En effet, pour eux, il n'existe aucune possibilité d'éviter le train, la voiture n'est pas une alternative

La Suisse est-elle toujours un soi-disant îlot de cherté?

Les statistiques, par exemple, prouvent encore et toujours que Zurich et Genève comptent parmi les villes les plus chères du monde



Dans le cadre de sa fonction de Surveillant des prix, Stefan Meierhans se considère avant tout comme un médiateur.

pour ce qui est des dépenses courantes. Et de nombreux rentiers suisses passent leurs vieux jours à l'étranger, car ils y ont davantage pour leur argent. Les comparaisons sont toutefois très difficiles. Il ne faut pas oublier que la Suisse, comparativement à l'étranger, a des salaires plus élevés et des impôts directs et indirects bien plus bas. Au bout du compte, il reste aux Suisses, à la fin du mois, plus d'argent qu'à bon nombre d'étrangers.

### LA SURVEILLANCE DES PRIX COMME POLITIQUE CONJONCTURELLE

En 1972, la Suisse souffrait d'une surchauffe conjoncturelle. Pour y remédier, le Conseil national et le Conseil des États prirent différentes mesures, parmi lesquelles un arrêté fédéral du 20 décembre 1972 sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. En ce qui concernait les salaires et les bénéfices, les attributions du Surveillant des prix consistaient à observer les évolutions, à procéder à des relevés et à mener les débats. Dans le domaine des prix, son champ d'action était plus vaste: il lui était possible de baisser les prix. Cette compétence n'était limitée que dans les secteurs des prélèvements fiscaux et des prix des terrains.

Comme cet arrêté se référait à un droit d'urgence, il entra déjà en vigueur le jour de la prise de décision. Il était limité à fin 1975. La même année encore, le Parlement décida, en raison de la hausse constante des taux d'inflation, de poursuivre la surveillance des prix jusqu'à fin 1978 avec des compétences modifiées. Ainsi, la surveillance des salaires et des bénéfices ne faisait plus partie des tâches du Surveillant des prix et même la surveillance des prix a été limitée à certains domaines et sertaus En 1979, peu après l'expiration de la surveillance des prix conformément à l'arrêté fédéral, les organisations des consommateurs de Suisse alémanique, romande et italienne lancèrent l'initiative populaire tendant à empêcher des abus dans la formation des prix. L'initiative demandait des dispositions sur la surveillance des prix et des recommandations de prix pour les marchandises et les prestations. Les protecteurs des consommateurs visaient en particulier des entreprises et des cartels puissants sur le marché.

Le Parlement et le Conseil fédéral soumirent au peuple un contreprojet en plus de l'initiative, lequel prévoyait une surveillance des prix uniquement pendant les périodes de forte inflation. La votation eut lieu le 28 novembre 1982. Étonnamment, le contre-projet fut nettement refusé à 65,3%, mais l'initiative fut acceptée avec 56,1% de voix favorables du peuple et des cantons.

La loi sur la surveillance des prix fut promulguée le 20 décembre 1985 et révisée en 1991. Depuis 1991, tous les prix des cartels et des entreprises puissantes sur le marché, qu'elles soient de droit privé ou public, sont soumis au Surveillant des prix. Qu'est-ce qui est indiscutablement plus cher en Suisse?

La santé publique est très chère, la téléphonie mobile, la transmission de données et certains biens d'importation, dont les prix sont fixés par les importateurs généraux: c'est simple, partout où le marché ne fonctionne pas, les prix sont trop élevés.

Et où le marché ne fonctionne-t-il pas?

Il existe par exemple toujours des restrictions d'importation en ce qui concerne les aliments. Au niveau de la santé également, la concurrence est insuffisante. Ensuite, il ne fonctionne certainement pas pour ce qui est des monopoles naturels comme l'eau et l'électricité, puisqu'un fournisseur différent ne peut intervenir pour chaque ménage. En matière de téléphonie mobile également, le marché ne fonctionne pas comme il devrait.

La surveillance des prix est une invention typiquement suisse. A-t-elle fait ses preuves?

Oui, indiscutablement. Le Surveillant des prix ne joue pas un rôle important uniquement comme médiateur. La Commission de la concurrence veille à la concurrence, le Surveillant des prix protège les consommatrices et les consommateurs contre des prix trop élevés et veille à la transparence. Il est très

important que les intérêts des consommateurs également soient défendus et représentés au niveau national. Nous nous efforçons d'être présents pour tous sans passer par la bureaucratie. Nous devons être accessibles pour tous le plus facilement possible.

À quelle fréquence votre site Internet et votre blog sont-ils utilisés?

Notre blog est une sorte de guichet virtuel ouvert 24h/24. Au cours du premier semestre, nous avons eu plus de 1500 messages de citoyens! C'est beaucoup. Même des Suisses de l'étranger nous contactent, le plus souvent en ce qui concerne les taxes.

Vous sentez-vous suffisamment soutenu par la politique?

En tant que Surveillant des prix, on ne se fait pas beaucoup d'amis. On a toujours des adversaires. La politique est un marché d'intérêts et il y a toujours quelqu'un qui perd quelque chose lorsque le Surveillant des prix baisse les prix.

Croyez-vous que l'explosion des coûts en matière de santé puisse être contrôlée?

Oui, je pense bien, si l'on empêche qu'il y ait des incitants financiers pour les prestataires à offrir le plus possible au patient. Le Surveillant des prix va se charger davantage, à l'avenir, du domaine des prestations médicales ambulatoires dans les hôpitaux, car on peut y constater une croissance particulièrement importante des coûts. À cela s'ajoute le fait que la Suisse a trop d'hôpitaux. Il est intéressant de remarquer que ce ne sont pas les personnes âgées qui pèsent le plus dans la halance

Quel est votre bilan provisoire en tant que Surveillant des prix?

Nous avons par exemple diminué les tarifs postaux et avons pu contribuer à ce que les transports publics ne deviennent pas plus chers. Nous avons en outre réduit les taxes et prélèvements dans différentes communautés et entreprises proches de l'État et veillé à aiguiser la conscience des autorités et des consommateurs.

De quelles compétences particulières doit disposer un Surveillant des prix?

Il doit avoir un sens marqué du fair-play et être ouvert. Il doit faire preuve d'écoute et être un bon communicateur pour toutes les régions du pays.

# Jean-René Bory (1928 – 2009)

Avec le décès de Jean-René Bory au début du mois de juillet de cette année, la communauté des «Suisses dans le monde» a perdu une personnalité marquante. En effet, dès les années cinquante, Jean-René Bory a choisi de s'intéresser à l'épopée du service étranger, celle de ces régiments suisses qui se sont battus, dès le XVe siècle, pour les rois de France, les papes et d'autres souverains européens. Puis il a ouvert son champ d'investigation et d'interprétation aux Suisses de tous les métiers - diplomates e journalistes, enseignants et chercheurs, ingénieurs et architectes, entrepreneurs et banquiers, artistes et écrivains, missionaires et coopérants. pâtissiers et fromagers - qui, ayant quitté leur patrie pour des motifs divers, ont contribué à forger le destin de leurs pays d'accueil et ont ainsi noué des liens durables entre la Suisse et le vaste monde.

Jean-René Bory cultivait en particulier trois modes d'expression:

- le «Musée des Suisses dans le monde» qu'il avait créé et qu'il dirigeait, d'abord à Coppet, puis, depuis 1978, à Penthes (Pregny-Genève), musée riche de sa collection permanente et ses expositions temporaires.
- les voyages d'études qu'il entreprenait avec ses fidèles «Amis suisses de Versailles» sur les lieux mémorables de l'histoire européenne.
- la conférence, la causerie, l'émission de radio, la visite guidée, bref: l'oral; en effet, Bory avait un talent unique pour captiver ses auditeurs, pour les faire aimer l'histoire.

L'héritage de Jean-René Bory doit être sauvegardé; ses successeurs y investissent toute leur énergie. Mais ils ne réussiront que s'ils continuent à trouver l'appui moral, intellectuel et financier d'un nombre suffisant d'amis, en Suisse et à l'étranger, qui estiment que cette œuvre, qui ne bénéficie d'aucune subvention étatique, mérite d'être approfondie et développée.

BÉNÉDICT DE TSCHARNER Président de la Fondation pour l'histoire des Suisses dans le monde